Fiche de Données de Sécurité

Caramel Original 00 mg - PULP



Conformément au Règlement CLP14

Version:1 Date de version:10/06/2021 Langue:FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Caramel Original 00 mg - PULP UFI : UDF1-5J05-V00E-QA71

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Liquide aromatisé pour recharge cigarette électronique.

Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom: SUNNY SMOKER

Rue: 91 avenue Jean-Baptiste Clément Code postal/Ville: 92100 Boulogne-Billancourt

Pays: France

. Téléphone: +33 (0)1 83 81 40 70

Email: reglementation@sunnysmoker.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification Mentions de danger (H)

Skin Sens. 1A H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention Identificateurs du produit -

Mentions de danger H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations supplémentaires sur les

dangers (UE)

-

Mises en garde - Généralités P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Mises en garde - Prévention P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

Mises en garde - Réponse P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mises en garde - Stockage -

Mises en garde - Élimination P501 - Jeter le contenu et le récipient en conformité avec les réglementations locales.

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one

2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
ethanol	C≤ 3.0%	H225 : Liquide et vapeurs très	-	[1]
N°CAS:64-17-5		inflammables.		
N°EC:200-578-6		H319 : Provoque une sévère		
N°IDX:603-002-00-5		irritation des yeux		
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one	C< 0.6%	H317 : Peut provoquer une allergie	-	-
N°CAS:3658-77-3		cutanée.		
N°EC:222-908-8		H319 : Provoque une sévère		
N°IDX:		irritation des yeux		
piperonal	C< 0.159%	H317 : Peut provoquer une allergie	-	-
N°CAS:120-57-0		cutanée.		
N°EC:204-409-7				
N°IDX:				

^[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.2. Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode

d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible). Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Après contact avec la peau : Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux : En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des

crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs : Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse.

Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2).

Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4. Informations complémentaires

- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
- Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
- Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
- Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
- Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
- Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Mettre les personnes en sécurité.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.
- Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
- En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.
- Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
- Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
- Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.
- Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

- Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections

- Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
- Elimination des déchets : voir la section 13.
- Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.
- Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
- Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.
- Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Retirer les vêtements souillés ou contaminés.
- Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun

- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Substance	Valeur	Unité	Туре
ethanol	1907	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (BE)			
ethanol	1000	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (BE)			

ethanol	9500	mg/m³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
CAS: 64-17-5 (FR)			
ethanol	5000	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
CAS: 64-17-5 (FR)			
ethanol	1900	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (FR)			
ethanol	1000	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (FR)			
ethanol	960	mg/m³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (CH)			
ethanol	500	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
CAS: 64-17-5 (CH)			
ethanol	1920	mg/m³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
CAS: 64-17-5 (CH)			
ethanol	1000	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
CAS: 64-17-5 (CH)			

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Equipement de protection individuelle





Protection des yeux et du visage Protection de la peau Protection oculaire appropriée: Aucune donnée disponible.

Protection des mains:

- Porter des gants de protection.
- Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.
- N'utiliser les gants qu'une seule fois.
- Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.
- La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.
- Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.
- Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

Protection du corps: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire nécessaire: Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire: Porter une protection respiratoire.

Remarque:

- La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.
- Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.
- Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Protection respiratoire

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide

Couleur : Pas de données disponibles
Odeur : Pas de données disponibles
Seuil olfactif : Pas de données disponibles

pH: 6-8

Point de fusion/point de congélation : Pas de données disponibles Point initial d'ébullition et intervalle Pas de données disponibles

d'ebullition:

Point d'éclair : 77° C (P atm :101,3 kPa)
Taux d'évaporation : Pas de données disponibles
Inflammabilité : Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures Pas de données disponibles

d'inflammabilité ou limites d'explosivité :

Pression de vapeur : Pas de données disponibles
Densité de vapeur : Pas de données disponibles
Densité relative : Pas de données disponibles
Solubilité(s) : Pas de données disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau Pas de données disponibles

(journal KOC):

Température d'auto-inflammabilité : Pas de données disponibles Température de décomposition : Pas de données disponibles Viscosité : Pas de données disponibles Propriétés explosives : Pas de données disponibles Propriétés comburantes : Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	2 700	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	2 700	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1 608	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	5 000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet négatif observé

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Type de test : Pas de données disponibles Espece : Pas de données disponibles Sexe : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Effet indésirable observé (corrosif)

Type de test : Pas de données disponibles
Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Respiratoire : Effet indésirable observé (irritant)

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Type de test : Pas de données disponibles Espece : Pas de données disponibles Sexe : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles Type de méthode : Pas de données disponibles Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

-	_	-	_

Conclusion : Effet indésirable observé (dommages irréversibles)

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le réglement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisation)

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisation)

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Sensibilisation de la peau Effet indésirable observé (sensibilisation)

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : subchronique, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	50	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Voie orale - effets systémiques : Aucun effet indésirable observé

piperonal (CAS: 120-57-0)

Espece : subchronique, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	50	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Voie orale - effets systémiques : Aucun effet indésirable observé

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)
Espece : chronique, rat

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	194.25	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Voie orale - effets systémiques : Aucun effet indésirable observé

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Le produit n'est pas classé.

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Type de test : chronique, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	250	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Aucun effet négatif observé

piperonal (CAS: 120-57-0)

Type de test : chronique, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	250	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Aucun effet négatif observé

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)Type de test : chronique, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : Oale

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
LOAEL	-	=	388.85	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Voie orale : Aucun effet indésirable observé

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Type de test : subaiguë, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		_	250	mg/kg de poids
NOALL	-	_	230	corporel/jour

Conclusion : Effet sur la fertilité Voie orale : Aucun effet indésirable observé

Type de test : subaiguë, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	250	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour le développement Voie orale : Aucun effet indésirable observé

piperonal (CAS: 120-57-0)

Type de test : subaiguë, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	-	=	250	mg/kg de poids
				corporel/jour

Conclusion : Effet sur la fertilité Voie orale : Aucun effet indésirable observé

Type de test : subaiguë, rat

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'aministration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL	_	_	250	mg/kg de poids
NOALL	_	_	230	corporel/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour le développement Voie orale : Aucun effet indésirable observé

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Type de test Pas de données disponibles Espece Pas de données disponibles Sexe Pas de données disponibles Directives Pas de données disponibles Type de méthode Pas de données disponibles Pas de données disponibles Voie d'aministration Durée d'exposition/valeur Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité Pas de données disponibles

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicit é	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Toxicité - InVitro : Effet indésirable observé (positif)

Type de test Pas de données disponibles Espece Pas de données disponibles Sexe Pas de données disponibles Directives Pas de données disponibles Type de méthode Pas de données disponibles Voie d'aministration Pas de données disponibles Pas de données disponibles Durée d'exposition/valeur Durée d'exposition/unité Pas de données disponibles Concentration Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicit é	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Toxicité - InVivo : Effet indésirable observé (positif)

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.15. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aquatique court terme

Substances

piperonal (CAS: 120-57-0)

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

NOEC (4 jour)	1.6	mg/L
LC50 (24 h)	1.6	mg/L
LC50 (48 h)	2.8	mg/L
LC50 (72 h)	2.5	mg/L
LC50 (4 jours)	2.5	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux invertébrés aquatiques Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	22	mg/L
EC50:	52	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux invertébrés aquatiques Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 24 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	82	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux algues aquatiques et aux cyanobactéries

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	4.8	mg/L
EC50:	31	mg/L

Remarques : pour les algues d'eau douce

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	100	mg/L

Remarques : pour les micro-organismes

piperonal (CAS: 120-57-0)

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles

Unité : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC (4 jour)	1.6	mg/L
LC50 (24 h)	1.6	mg/L
LC50 (48 h)	2.8	mg/L
LC50 (72 h)	2.5	mg/L
LC50 (4 jours)	2.5	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux invertébrés aquatiques Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	22	mg/L
EC50:	52	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux invertébrés aquatiques Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 24 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	82	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux algues aquatiques et aux cyanobactéries

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	4.8	mg/L
EC50:	31	mg/L

Remarques : pour les algues d'eau douce

Animaux/Categorie : micro-organismes

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	100	mg/L

Remarques : pour les micro-organismes

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3)

Animaux/Categorie : aux invertébrés aquatiques Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : aux algues aquatiques et aux cyanobactéries

Espece : Pas de données disponibles
Durée du test : Pas de données disponibles
Unité : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC10 ou NOEC	7.2	mg/L
EC50:	194.03	mg/L

Remarques : pour les algues d'eau douce

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Élimination des produits/emballages

Codes déchet

- La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets

- Déchets exigeant une surveillance spéciale.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

- Livraison à une société agréée en élimination des déchets.
- Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
- Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
- Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
- Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque

- Pour le recyclage, contacter le fabricant.
- Collecter les déchets séparément.
- Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.
- Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
- Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.
- En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO- TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	-	-	-	=
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	=
14.3. Classe(s) de danger pour le				
transport				
Classe ou division	-	-	-	-
Étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-	-

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette SDS a été ETABLIT conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008. Législation européenne

Règlement : REACH : Annex XVII (Restrictions)

Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
Règlement : Tableaux des maladies professionnelles		
Substance	CAS	TMP N°
ethanol	64-17-5	RG: 84

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

 Date de création :
 10/06/2021

 Date de version :
 10/06/2021

 Date d'impression :
 10/06/2021

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. IATA : International Air Transport Association.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD: Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC: Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables.
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.